

# La région

## Nématode, la bête noire du pin a débarqué

**GIRONDE** Le ver dévastateur du pin maritime a été repéré, mi-novembre, dans des palettes sur trois sites commerciaux, à proximité de la partie forestière de la métropole bordelaise

VALÉRIE DEYMES  
v.deymes@sudouest.fr

Le bursaphelenchus xylophilus, plus communément appelé nématode, a débarqué en Nouvelle-Aquitaine. Sa présence a été détectée en Gironde, il y a une dizaine de jours. Petit ver de taille inférieure au millimètre, il est la bête noire du pin maritime qu'il grignote et tue en quatre mois. De quoi inquiéter les pouvoirs publics et, surtout, les propriétaires forestiers.

C'est à la faveur d'un contrôle de routine des services de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, en Gironde, et plus précisément dans la partie forestière de la Métropole bordelaise, que la bestiole a été repérée, mi-novembre, dans des débris de palettes, sur trois sites d'entreprises commerciales. Trois poids lourds du secteur.

### Une palette marquée visée

Des contrôles de palettes interviennent tous les ans, de manière régulière et aléatoire, pour traquer l'éventuelle entrée du nématode sur le territoire national. « La présence du ver est avérée dans deux

pays européens en particulier, l'Espagne et le Portugal, explique Philippe de Guénin, directeur de la Draaf Nouvelle-Aquitaine. La Nimp 15, norme internationale pour les mesures phytosanitaires, destinée aux emballages de bois vise à réduire la dissémination d'organismes nuisibles, dont le nématode. Son application est exigée pour les

Rien ne dit, à ce stade, que l'infestation ne date pas de plusieurs mois et que les larves ne vont pas bientôt éclore

50 millions sont fabriquées et 100 millions reconditionnées, portant parfois un double marquage. »

Revenons aux trois sites contrôlés en Gironde et dont les échantillons se sont révélés positifs. « La présence du nématode ne peut être détectée à l'œil nu. Les fragments doivent être analysés par un laboratoire. » Un seul établissement en

France est certifié pour ce type d'examen, l'attente pour recevoir les résultats peut être longue - même si l'État n'exclut pas, dans ce cas, de faire appel à d'autres structures. « Une fois la confirmation obtenue, nous avons essayé de remonter le parcours des fragments incriminés », poursuit Philippe de Guénin.

Pour l'heure, les agents de la Draaf ont pu retrouver l'origine d'un seul prélèvement. Et le verdict est étonnant : il s'agit d'une palette portugaise marquée du logo de la norme censée certifier un traitement thermique ou par fumigation de la pièce de bois. « On a donc un problème. Nous continuons à enquêter. »

### Le capricorne hiberne

S'il est urgent d'éclaircir l'origine des supports de marchandises contaminés, les services de l'État ont d'autres soucis en tête. « Il faut examiner les arbres tout autour des trois sites contrôlés. » Depuis le milieu de la semaine dernière, la Draaf mobilise 35 personnes, des experts chargés d'examiner les pins maritimes.

« On cherche des symptômes de dépérissement, notamment au niveau des aiguilles. On prélève des



échantillons qui partent au labo. Pour le moment, nous n'avons rien constaté sur les spécimens examinés. »

Cela ne signifie pas pour autant que le secteur reste prémuni des sauts de la bestiole. Le nématode ne saute ni d'arbre en arbre ni de palette en palette. Pour changer de support, ce ver microscopique a besoin d'être véhiculé. Et c'est le monochamus galloprovincialis, coléoptère longicorne nommé également capricorne, qui s'en charge.

Les nématodes sont transportés en nombre dans la trachée du capricorne. Lorsque celui-ci effectue une nutrition de maturation sur un

pin, les vers contaminent l'arbre. Dès lors leur multiplication provoque progressivement le jaunissement puis le flétrissement des aiguilles. Avant la mort rapide du végétal.

### Un précédent dans l'Est

Il faut donc redouter que le coléoptère vole. Et vole d'un pin à l'autre. « Le point positif dans cette détection, c'est qu'elle intervient à une période où le monochamus galloprovincialis hiberne, et donc ne vole pas. Dans l'absolu, cela nous laisse un répit jusqu'en mars », poursuit le directeur régional de la Draaf. Mais rien ne dit, à ce stade, que l'in-



**C'est par des palettes d'importation que le nématode est arrivé dans la région, malgré les normes sanitaires internationales strictes. Ici, à la scierie Beynel, à Salles (33), les pièces de pin maritime sont dûment traitées Nimp 15.** ARCHIVES FABIEN COTTREAU

festation ne date pas de plusieurs mois et que les larves du coléoptère ne vont pas éclore, le gosier rempli de nématodes.

En attendant, les services de l'État demandent à l'ensemble des opérateurs et utilisateurs de palettes d'éviter d'appuyer celles-ci contre un arbre, pour que d'éventuels vers ne soient pas en contact avec un tronc. Les premiers symptômes de contamination sur un pin apparaissent, en moyenne, deux mois après

l'infestation. Dès lors, l'arbre peut mourir en quatre mois.

L'alerte générale a donc sonné en Nouvelle-Aquitaine et a été volontairement étendue à tout le territoire national, sur lequel les contrôles vont être renforcés. Il y a six mois, le nématode avait été repéré sur une palette dans le Grand Est. Depuis, la bête noire du pin maritime n'avait pas refait parler d'elle. Dans le massif des Landes de Gascogne, on ouvre l'œil, et on espère...

## La Région et l'Europe en soutien à la transition agroécologique

**AGRICULTURE** Un fonds d'investissement a été créé visant à soutenir les agriculteurs vers la transition agroécologique

« C'est une première européenne », s'est réjoui Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, vendredi, quelques minutes avant d'apposer sa signature aux côtés de celle du représentant du Fonds européen d'investissement (FEI), devant un parterre de banquiers et de représentants des instances publiques agricoles. Signatures portant naissance d'un nouveau fonds d'investissement, baptisé Alter'NA, destiné à favoriser l'accès au financement des agriculteurs pour des projets bien précis liés à la transition agroécologique.

Alter'NA pour Alternative en Nouvelle-Aquitaine. Tout un programme. « L'idée ici est d'amorcer un mouvement de bascule afin de relever les défis liés aux crises climatiques, environnementales, sanitaires et économiques, quand on voit que l'agriculture biologique, bien que dynamique, ne suffit pas, ne représentant que 6 à 7 % des surfaces », a ajouté le président. Et pour relever ces défis, l'agriculture a besoin d'investir et d'avoir accès à des outils de financement.

### Gratuité de la garantie

La Région confie la gestion d'Alter'NA au FEI. Elle y abonde à hauteur de 16 millions d'euros et le FEI, pour 14 millions d'euros (via le Feader, fonds européen agricole pour le développement rural). Soit un total de 30 millions d'euros, avec pour ambition de générer environ 150 millions de prêts en trois ans, au profit de 1 200 à 1 500 agriculteurs et entreprises agricoles.

« Il s'agit d'une démarche publi-



**L'un des enjeux d'Alter'NA est d'accompagner la création d'écoserres.** PHOTO ARCHIVES « SUD OUEST »

que-privée avec des risques partagés, entre la contribution publique régionale et européenne et les banques privées qui vont répondre à l'appel à manifestation d'intérêt. Ces établissements proposeront des offres de prêts avantageuses. Les agriculteurs et entreprises agroalimentaires bénéficieront alors de réduction des cautions personnelles exigées par la banque, de la gratuité de la garantie et d'une réduction des taux d'intérêt des prêts », a précisé Pier Luigi Gilbert, directeur général du FEI.

Le guichet sera ouvert pour les agriculteurs à compter de juin 2019, tandis que les banques sont appelées à se positionner dès maintenant. Les projets éligibles devront répondre à quatre enjeux principaux : accompagner la tran-

sition des exploitations dans le secteur de l'élevage et de la production végétale, accompagner la création d'écoserres en fruits et légumes, soutenir le développement des circuits courts et soutenir la transformation et la commercialisation de produits certifiés bio par des entreprises de l'agroalimentaire.

Voilà pour les enjeux, ce qui concrètement peut se caractériser par des projets de construction de bâtiment d'élevage, de transformation à la ferme ou encore d'outils innovants pour des entreprises agroalimentaires.

À noter enfin que la création de ce fonds va offrir auxdits projets éligibles la possibilité de bénéficier des fonds du plan Junker.

**V. D.**